

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Essai industriel de traitement d'huile de pyrolyse issue de recyclage de plastique (HDPP) sur le vapocraqueur de la Plateforme Normandie

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TOTAL Raffinage France Plateforme Normandie-Usine de Gonfreville L'Orcher

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

4 2 8 8 9 1 1 1 3 0 0 0 3 0

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. a) a)	Rubriques ICPE 4511 et 1434-2 déjà déclarées pour le site pétrochimique. Rubrique ICPE 2718 : quantité de déchets dangereux supérieure à 1 tonne donc régime d'autorisation

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est un essai industriel de traitement d'huile de pyrolyse issue de recyclage de plastique (HDDP) sur le vapocraqueur de la Plateforme Normandie.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de produire des monomères recyclés par co-processing d'huile de pyrolyse issue d'un procédé de recyclage de plastique (HDPP) sur l'unité vapocraqueur du site pétrochimique de la Plateforme.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de travaux consistera à installer 2 à 3 iso-containers de 70 m³ chacun qui permettront de stocker la charge d'HDDP et qui seront munis d'une rétention. Les travaux comprendront également l'installation des tuyauteries d'alimentation du vapocraqueur.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agit d'un essai de traitement sur l'unité vapocraqueur de l'Usine de Gonfreville l'Orcher d'huile de pyrolyse issue d'un procédé de recyclage de plastique, prévu à partir de septembre 2021, afin de produire des monomères (éthylène et de propylène) recyclés.

L'objectif de l'essai est de co-traiter de l'HDDP en forte dilution dans la charge de l'unité vapocraqueur pour un pourcentage maximal de 1,5% poids à iso débit de charge.

L'essai bénéficie du retour d'expérience de traitement de cette huile de pyrolyse dans le vapocraqueur TOTAL NC2 d'Anvers depuis août 2020.

L'essai se fera dans les limites actuelles de la production maximale en éthylène et propylène autorisées au vapocraqueur (capacité de production de 570 000 t/an d'éthylène et de 385 000 t/an de propylène), telles que précisées dans l'arrêté préfectoral du 14/02/2012. Le projet ne modifiera donc pas les capacités de production autorisées du vapocraqueur.

La charge d'HDDP sera stockée dans 2 à 3 iso-containers (70 m³ chacun) munis d'une rétention.

L'injection de la charge d'HDDP se fera au niveau de la charge d'un four.

Le chargement des iso-containers se fera par camion.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à cette procédure cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface au sol de l'installation mise en place	300 m ²
Capacité des iso-containers	2 à 3 x 70 m ³
Distance iso-containers - vapocraqueur	Au sein de l'unité vapocraqueur

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de la chimie
76700 Gonfreville L'Orcher

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 13 ' 15 " E Lat. 49 ° 28 ' 40 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Vapocraqueur :

Etude d'impact avec demande d'autorisation d'exploiter : 2009

Etude de danger : 2015

Dossier de réexamen : 2018

Le vapocraqueur est soumis à l'arrêté préfectoral du 14/02/2012.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Gonfreville L'Orcher
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	- Plan de Prévention des Risques inondations du bassin versant de la Lézarde, approuvé le 6 mai 2013 - Plan de Prévention des Risques Littoraux par submersion marine de la plaine alluviale nord de l'embouchure de la Seine, prescrit le 17 juillet 2015 - Plan de Prévention des Risques Technologiques de la zone industrialo-portuaire du Havre, approuvé le 17 octobre 2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	L'estuaire et les marais de la Basse Seine (ZPS FR2310044) à 1,9 km au sud. L'estuaire de la Seine (PSCIC FR2300121) à 2,2 km au sud. Le projet n'a aucune incidence sur ce type de site.
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Les produits issus du Vapocraqueur resteront inchangés car la quantité d'huile de pyrolyse injectée est minime en regard de la charge globale du Vapocraqueur. Avec l'expérience acquise à travers divers essais effectués dans le groupe TOTAL, aucun nouveau risque ou effet domino potentiel avec un impact à l'extérieur du site, aucune modification de la matrice d'acceptabilité des risques du site et aucune nouvelle MMR ne sont engendrés. Les conclusions de la dernière révision de l'étude de dangers du Vapocraqueur resteraient valables
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Le projet n'engendre pas de risques sanitaires supplémentaires. Les événements des iso-containers seront captés et traités sur charbon actif.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Le projet pourrait générer une augmentation de trafic sur le site pétrochimique au maximum de 2,6% du fait des dépotages d'HDDP.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	Le projet n'aura pas d'impact notable sur le bruit généré par le site.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	Le projet n'aura pas d'impact notable sur les odeurs générées par le site compte-tenu de la faible proportion d'HDDP injectée dans la charge. Pour la partie stockage / injection d'HDDP, les effluents gaz sont collectés et traités via des filtres à charbon actif.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Le projet n'aura que très peu d'impact notable sur les émissions atmosphériques compte-tenu de la faible proportion d' HDDP injectée dans la charge. Ces émissions sont déjà intégrées dans le fonctionnement de la Plateforme. Pour la partie stockage / injection d'HDDP, les effluents gaz sont collectés et traités via des filtres à charbon actif.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet n'aura pas d'impact notable sur les quantités de rejets liquides car l'HDDP remplacera la charge sur le four.
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	Le projet n'aura pas d'impact notable sur les effluents aqueux du site. Lors des dépotages d'HDDP, les potentielles égouttures seront collectées sur une dalle de rétention et envoyées dans un baker pour ensuite être ré-envoyées dans le baker de charge ou en destruction. Les effluents de nettoyage / flushing (opération peu fréquente) seront collectés, pompés et envoyés en destruction.
Emissions	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	Le projet n'aura pas d'impact sur la production et le traitement des déchets du site.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet n'impacte pas l'intégration paysagère du site dans son environnement.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet est intégré au vapocraqueur autorisé par l'arrêté préfectoral du 14/02/2012.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet n'engendre pas d'effet négatif notable sur l'environnement ou la santé humaine.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet s'inscrit dans le fonctionnement du vapocraqueur. Il n'engendre pas d'impact notable sur les domaines de l'environnement (air, eau, déchets, bruit, sols, ...). Il n'a aucun impact quant à la consommation d'énergie au niveau du site ou encore son intégration paysagère dans l'environnement. Seul le trafic sera affecté à hauteur maximale de 2,6%. Nous estimons donc que ce projet se dispense d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

How often

le,

17.06.21

Signature



